

PROJET D'ETABLISSEMENT



AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1 : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA REUSSITE

1.1 - Améliorer le suivi individuel

Il est indispensable, dès le début de l'année de faire connaissance avec chaque nouvel élève afin de cerner son projet scolaire et ses aspirations professionnelles. C'est aussi à l'occasion de ces temps d'échanges privilégiés, que nous devons créer en début d'année, que sont abordées avec l'élève, et ses parents, les éventuelles difficultés scolaires, sociales, de santé, etc...

Le suivi des anciens élèves est également essentiel. Cette connaissance la plus fine permet de maintenir un lien avec l'élève en difficulté et de réajuster nos positions et interventions. Enfin un suivi précis oblige à accompagner l'élève qui n'attire par forcément l'attention.

- 1.1.1 A partir de la fiche infirmerie, lister les divers dys... (donner aux enseignants le fascicule explicatif). Liaison infirmerie/professeur principal/vie scolaire.
- 1.1.2 Entretien de positionnement à maintenir à l'entrée pour tous les nouveaux.
- 1.1.3 Compléter et consulter la fiche socle commun (cf. axe n° 1.4).
- 1.1.4 AED référent/classe à intégrer dans l'équipe pédagogique (AP., conseils de classe...).
- 1.1.5 Afficher en salle des professeurs un trombinoscope et les missions des divers personnels pour faciliter l'arrivée des collègues en cours d'année.
- 1.1.6 Conseils de classe (Rapport du PP sur l'observation de la classe, fiche bilan PFMP, présence du DDETP au minimum en électrotechnique).
- 1.1.7 Co-enseignement à généraliser.
- 1.1.8 Utiliser le document existant « cellule de veille » en interne et surtout élargie.
- 1.1.9 Aide individualisée et/ou soutien à généraliser en étude (banque de données d'exercices et méthodologie – anciens livres).
- 1.1.10 Accompagnement personnalisé (cf. synthèse AP 2015/2016).
- 1.1.11 Commission éducative (outil d'alerte pronote).
- 1.1.12 Utiliser des outils de suivi (pronote).

Critères d'évaluation :

- Découverte des cas de dys... avant les vacances de la Toussaint.
- Utilisation concrète de la fiche socle commun sur pronote.
- Baisse des absences/retards non justifiés par les parents.
- Degré de fréquentation de la salle.
- Diminution des signalements « travail non fait ».
- Amélioration des résultats.
- Meilleure communication (enquête d'opinion).
- Moins d'incidents ou d'absences sur les PFMP.
- Diminution du nombre de décrocheurs.
- Amélioration des résultats.
- Diminution du nombre de sanctions

1.2 – Permettre à chaque élève d'apprendre dans des conditions satisfaisantes

Il s'agit de créer un environnement scolaire propice à la réussite de chaque élève qui nous est confié. Pour ce faire, nous devons tenir compte des difficultés que peut rencontrer passagèrement ou plus durablement un élève.

Certains se trouvent en échec scolaire depuis plusieurs années, d'autres ont de tels problèmes personnels sociaux, familiaux qu'ils mettent en péril leur réussite.

Quelques élèves, plus nombreux depuis quelques années, se trouvent dans des situations complexes (dys..., primo-arrivant, maladie) qui demandent certains aménagements de scolarité.

La prévention contre les conduites à risque (violence – toxicomanie – addictions variées) doit être une des priorités du lycée. L'établissement est doté d'un CESC qui doit apporter dans la mesure du possible une réponse par un réel projet.

1.2.1 Dédoulement de l'EDT.

1.2.2 CESC.

1.2.3 Suivi social.

1.2.4 Accès aux services sociaux et de santé.

1.2.5 Etre capable, avant la mise en place de l'AP, de connaître quel le type de mémoire l'élève a, pour lui faciliter ses apprentissages (tests).

1.2.6 Mise en place de salles dédiées (cf. 1.1).

1.2.7 CPS : intervention dans le cadre de l'AP ou heure de vie de classe ou projet.

1.2.8 Création d'une salle autonome de travail partagée profs/élèves (1^{ères} et terminales) (création d'un outil de gestion de la salle).

1.2.9 Internat scolaire (travail maison sur pronote, création d'une banque d'exercices de base...). Réunion avec AED afin d'organiser le suivi internat (journée de prérentrée).

Critères d'évaluation :

- Enquête de bien-être.
- Meilleurs résultats.
- Diminution des conflits entre élèves ou de conflits de classe, harcèlements.

1.3 – Favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences à tous les niveaux de scolarité.

L'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences doit être un des objectifs principaux et doit concerner l'ensemble de niveaux.

1.3.1 Création d'une fiche individuelle d'acquisition du socle (validable par l'équipe et synthétisée par PP/CPE). Création d'une commission pilote.

1.3.2 Dossier méthodologique pour chaque élève donné en accompagnement personnalisé.

1.3.3 Application du règlement intérieur sur les savoir-être.

1.3.4 Validation des compétences du socle commun pendant les projets (outil pronote).

1.3.5 Tutorat (soutien scolaire par un ou plusieurs enseignants).

Critères d'évaluation :

- Augmentation du nombre moyen de compétences acquises par élève.
- Meilleurs résultats.

1.4 - Contenir l'absentéisme et prévenir le décrochage

Faire le pari d'encadrer le plus possible les élèves afin de limiter ce phénomène et celui du décrochage scolaire.

1.4.1 Commission de veille interne et élargie.

1.4.2 Gestion des absences CPE/AED.

1.4.3 AED référents.

1.4.5 Heures de permanence et/ou vie de classe.

1.4.6 UNSS.

1.4.7 Relations lycée/MLDS/COP.

1.4.8 Tutorat.

1.4.9 CLEE.

Si les leviers et les moyens précédents sont bien mis en place, l'objectif devrait être atteint.

AXE 2 : PROPOSER AUX ELEVES DES PARCOURS DE FORMATION (PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE DE QUALITE OFFRANT DES PERSPECTIVES DIVERSIFIEES ET PERTINENTES)

2.1 – Améliorer les résultats en sortie de cursus

- 2.1.1** Privilégier des effectifs réduits pour les entrants afin de permettre un diagnostic et une meilleure concentration de l'élève.
- 2.1.2** Valoriser les progrès, les efforts (en classe, en conseil). Travailler sur le contenu des appréciations (fiche outils à destination des enseignants).
- 2.1.3.** Soutien avec les assistants de vie scolaire :
- *Etude obligatoire pour les internes.*
 - *S'appuyer sur les compétences ou les ressources des assistants de la vie scolaire.*
- 2.1.4** Préparer aux examens : Trois examens blancs, un en fin de première et deux en terminale.
Dans le but de :
- *Favoriser la gestion du temps pendant l'épreuve.*
 - *Travailler la recherche d'information et apprendre à analyser les résultats.*
 - *Après le 1^{er} examen blanc, faire un diagnostic / un bilan permettant de définir un profil écrit de l'élève avec ses points forts et ses points faibles et ce dans le but de progresser : création d'une fiche profil.*
 - *Remise à niveau :*
 - *Accompagnement personnalisé : Mise en place d'ateliers « soutien » après le bilan du premier examen blanc.*
 - *Elaboration d'un plan d'actions personnel à l'aide de la fiche profil.*
- 2.1.5** La fiche profil évolue en fonction de la progression de l'élève.
- 2.1.6** Travail avec les familles :
- *Rencontre avec les parents à des moments stratégiques :*
 - *Au mois de juillet, précédent la rentrée : une réunion d'information sur la section et présentation de l'outil e-lyco (accompagnée d'une fiche « mode d'emploi » qui permettrait de travailler et de communiquer différemment et d'impliquer les parents de façon plus soutenue (e-mail, pronote...).*
 - *Remise des bulletins à la réunion parents-professeurs.*
 - *Prise en charge des dyslexiques (diagnostic et outils).*

Critères d'évaluation :

- L'analyse du taux de réussite aux examens.
- Exploitation de la fiche outil pour le suivi de la progression de l'élève.

2.2– Améliorer les résultats en sortie de cursus

Détecter par les professeurs principaux, les équipes pédagogiques, les CPE, la COP, le plus tôt possible les potentiels futurs candidats au baccalauréat mais également mobiliser les moins ambitieux.

2.2.1 Détecter par les professeurs principaux, les équipes pédagogiques, les CPE, le/la COP, le plus tôt possible les futurs candidats potentiels au baccalauréat en sortie de CAP et en 3^{ème} PEP mais également mobiliser les moins ambitieux.

2.2.2 Mise en avant de l'offre de formation du lycée dans les collèges du bassin et possibilité de faire un accueil en mini-stage.

2.2.3 Intervention de le/la COP en classe entière, puis entretiens individuels en fin de première année.

2.2.4 Intervention :

- Pôle Emploi : connaissance économique du bassin d'emploi.
- Professionnels : présentation des enjeux, des attentes des professionnels.
- Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique de la Vendée : travail autour de la mise en adéquation de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi.

2.2.5 Intégration des élèves dans leur future classe à l'issue de l'année, sur une semaine, afin de mieux préparer la rentrée suivante.

2.2.6 Continuité du processus engagé avec les parents à travers e-lyco.

2.2.7 Faire intégrer les 3^{ème} PEP en CAP ou seconde s'ils n'ont pas trouvé leur stage.

2.2.8 Projet individuel de formation à mettre en place : fiche navette (projet individuel de formation en début d'année, à la préparation du conseil de classe. L'équipe pédagogique donne son avis sur le projet d'orientation de l'élève. Ce projet doit ensuite être signé par les parents).

2.2.9 Rencontres anciens élèves.

Critères d'évaluation :

- Le taux de pression à la pré-inscription.
- Nombre d'élèves en mini stage.
- Bilan élève sur la semaine d'intégration dans leur future classe.
- Bilan chiffré d'utilisation d'e-lyco.

2.3– Préparer un plus grand nombre de bacheliers vers l'enseignement supérieur

A chacun de nos baccalauréats professionnels correspond plusieurs BTS implantés dans le département ou l'académie.

2.3.1 Construire un Parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIODMEP) sur les 3 années de bac professionnel et l'impulser dès l'arrivée : fiche parcours avenir.

2.3.2 Associer systématiquement la COP sur des séances d'information sur les trois ans et en travaillant et en accompagnant individuellement chaque élève.

2.3.3 Lever les freins financiers avec l'assistante sociale en 2^{nde} et en première.

2.3.4 En faisant participer le directeur délégué à la formation professionnelle :

- *Préparation de visites d'entreprises.*
- *Faire venir des professionnels pour des moments d'échanges et de conseils.*
- *Déplacement sur des salons d'orientation et professionnels.*

2.3.5 Accompagnement personnalisé (poursuite d'études après le bac).

2.3.6 Lien inter-établissement :

- *Début septembre, avec les professeurs de BTS avec les professeurs et dans le but de définir les attentes en BTS.*
- *Prévoir l'intégration d'élèves de Terminale en classe de BTS en fin de premier trimestre.*

Critères d'évaluation :

- Nombre d'élèves inscrits en enseignement supérieur.
- Nombre d'élèves décrocheurs en 1^{ère} année.
- Nombre d'élèves obtenant le diplôme.
- Nombre d'élèves boursiers en difficultés financières.

FICHE Avenir



MEILLEURE
ORIENTATION
SCOLAIRE



RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE TOUS ET MOBILITÉ
SOCIALE



MEILLEURE
INSERTION
PROFESSIONNELLE



ESPRIT
D'INITIATIVE



INNOVATION
ET COMPÉTIVITÉ

NOM

PRÉNOM :

CLASSE :

FICHE AVENIR

Mon projet professionnel :

1- Je le décris :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 Quels diplômes j'envisage d'obtenir, indiquez la spécialité :

CAP

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL :

B.T.S:

Autre :

3 - Avis de la famille sur mon projet d'orientation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - Avis et recommandations du conseil de classe :

.....
.....
.....
.....

Date

Signature de l'élève et du représentant légal

5 - Mon projet professionnel a-t-il évolué ?

Oui

Non

6 - Si oui, précisez votre nouveau projet ainsi que la formation envisagée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7 - Afin de construire votre parcours Avenir, souhaitez vous un rendez vous avec une ou plusieurs de ces interlocuteurs :

- La / le Conseiller orientation psychologue
- L'assistant (e) social(e)
- Votre professeur principal
- Votre Conseiller principal d'éducation
- Un professionnel

8 - Recommandations et avis définitif du conseil de classe concernant votre projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date

Signature du chef d'établissement

Date :

Signature de l'élève et du représentant légal

AXE 3 : FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE PAR DES ACTIONS CULTURELLES ET CITOYENNES

3.1 – Favoriser l'ouverture culturelle

Pour nos élèves, presque majoritairement socialement défavorisés, il est primordial de construire autour de leur scolarité toutes sortes de projets qui seront autant de plus-value dans le cadre de leur scolarité. Il faut entendre accès à l'art sous toutes ses formes, à une culture générale étoffée, à une culture d'entreprise...

3.1.1 Développer la culture d'entreprise :

- Développer la culture d'entreprise à toutes les filières professionnelles et sous toutes ses formes en lien avec le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises.
- Instaurer une dynamique entrepreneuriale au sein de l'établissement par le biais des projets régionaux (envie d'entreprendre), nationaux (CERPET) et européens (ERASMUS).
- Développer des partenariats avec les entreprises locales (partenariat commercial, présentation de champs professionnels et rencontre avec des professionnels afin d'ouvrir le lycée au monde de l'entreprise).

3.1.2 Favoriser l'ouverture culturelle et l'école du spectateur à travers des partenariats :

- *Commune de Challans,*
- *Conseil départemental (Vendéspace et services culturels)*
- *Conseil régional (les jeunes ont du talent).*
- Recherches d'intervenants extérieurs afin de privilégier les rencontres et les échanges. A travers ces partenariats, les élèves découvrent la culture sous toutes ses formes.
- Nos élèves doivent être acteurs mais aussi producteurs de culture afin de les valoriser et de développer leurs capacités d'expression.
- Pérenniser les ateliers artistiques (théâtre) et la participation au festival (Printemps Théâtral et représentations avec le Lycée Truffaut).

3.1.3 Favoriser l'ouverture européenne :

- Développer les partenariats culturels et pédagogiques avec des écoles européennes en direction de l'Allemagne, Espagne et pays Anglo-saxon.
- Favoriser l'apprentissage et l'utilisation des langues vivantes.
- Encourager la mobilité professionnelle et culturelle de nos élèves.
- Développer l'autofinancement et le sponsoring par des actions commerciales mais aussi la recherche de subventions auprès des collectivités territoriales.

- Construire un plan de développement européen qui intègre la formation linguistique et professionnelle des enseignants et des élèves :
 - *Stage de remise à niveau en anglais, en allemand et en espagnol.*
 - *Développement des échanges culturels et pédagogiques avec l'Italie (Saronno), l'Allemagne (SFA), l'Espagne (ERASMUS : mobilité des apprenants), la Belgique (appariement avec le collège de LA LYS à Comines).*
- Etablir une planification des actions.
- Développer les Europass (ATTESTATION DE PARCOURS CULTUREL ET PROFESSIONNEL EUROPEEN) pour favoriser l'adaptabilité à l'emploi des élèves.
- Désigner un enseignant ERAEI (Enseignant Référent à l'action Européenne et Internationale) pour piloter la stratégie d'ouverture internationale de notre établissement.

3.1.4 Favoriser l'usage du numérique :

- Remédiation par l'usage de la vidéo : analyse, décryptage, auto-évaluation.
- Education aux médias et aux technologies de l'information : formation de l'esprit critique des élèves. Formation des enseignants aux évolutions et aux dangers des médias sociaux et médias d'information.
- Education des élèves à la pratique des logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur ou de traitement de l'image (formation souhaitée des enseignants).
- Développement de l'usage d'eTwinning dans les pratiques pédagogiques.

3.2– Renforcer l'apprentissage de règles individuelles et de vie collective

Toute personne a des droits et des devoirs qui lui permettent de vivre sereinement en société, de s'épanouir et développer son projet personnel mais encore faut-il connaître les règles de vie commune.

De la même façon, l'école transmet des savoirs, savoir-être et savoir-faire et il convient, pour que chacun trouve sa voie et puisse s'épanouir de valoriser les engagements citoyens.

3.2.1 Accueil et intégration des élèves

- Module d'accueil de rentrée :
- ½ journée sportive.
- Parrainage (un élève référent pour tout entrant).
- Découverte du lycée : activité numérique et parcours ludique.
- Présentation du règlement intérieur et accueil des parents en juin-juillet.

3.2.2 Développer la vie lycéenne

- Connaissance du règlement intérieur (quizz, diaporama...).
- Charte de vie de classe.
- Journée de l'engagement.
- Promouvoir les actions du CVL et l'engagement lycéen + permanence (bureau CVL, boîte aux lettres).
- Organisation et gestion des espaces communs et développer la conscience collective en matière d'environnement.
- Transversalité de la formation des délégués.

Critères d'évaluation :

- Statistiques des infractions.
- Connaissance des actions et des élus (via une enquête).
- Nombre de candidats aux élections.

3.2.3 Travail sur le savoir-être et l'estime de soi

- Développer les actions CPS pour les entrants.
- Mettre en place les ateliers pour l'estime de soi.

Critères d'évaluation :

- Implication des élèves.
- Implication des parents.

3.2.4 Développer et organiser les activités de l'Association Sportive et les sorties UNSS

- Promouvoir l'AS (1/2 journée sportive + intervention du CVL dans les classes).
- Améliorer l'affichage et la communication autour de l'UNSS.
- Valoriser les résultats aux compétitions.
- Développer les outils numériques.

Critères d'évaluation :

- Pourcentage d'élèves inscrits et impliqués.
- Nombre de sorties UNSS.
- Nombre de participants.

3.3– Promouvoir l'égalité filles-garçons

Les préjugés et les stéréotypes sexistes existent en chacun de nous et sont autant de freins à l'égalité et à la mixité.

L'objectif est de mettre en œuvre des dispositifs dans le respect de la convention régionale pour l'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes dans le système éducatif.

Aussi, nous faut-il travailler ce thème à la fois en direction des personnels et des élèves.

3.3.1 Sensibiliser les personnels de l'établissement

- Rechercher la mixité (A.P, projets communs, constitution de groupes...).
- Travail sur les signes de l'égalité : rédaction des écrits, choix du vocabulaire dans tous les supports écrits (dossier d'inscription, courrier et séquence pédagogique).
- Organiser une rencontre débat.
- Choix du fond documentaire et des manuels scolaires en écriture non sexuée.

Critères d'évaluation :

- La parité a-t-elle été respectée : en A.P ? Dans la constitution des groupes classes ?
- Les documents ont-ils été modifiés ? Dans les documents pédagogiques et administratifs ?

3.3.2 Sensibiliser les élèves

- Travail sur les stéréotypes : CESC.
- Travail sur l'orientation en 3ème (ex : « Histoires de filles »...).
- Parcours santé et parcours citoyenneté.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'interventions dans les stéréotypes (nombre de classes concernées, nombre d'heures).
- Productions réalisées / orientation.

AXE 4 : VALORISATION – RECONNAISSANCE ET RAYONNEMENT DU LYCEE

Chercher par des actions de communication à valoriser et à faire connaître et reconnaître le lycée Couzinet.

4.1 – Au niveau académique

4.1.1 Développer l'image du lycée à travers le site « E lyco Couzinet »

- Créer des onglets concernant toutes les actions réalisées dans le lycée :
 - Nos formations avec des photographies des ateliers, du magasin, de l'IFAS.
 - Les voyages.
 - Les activités du CVL.
 - Les mini-stages.
 - Les participations aux activités proposées par la municipalité (théâtre, cinéma...).
 - Le don du sang.
 - Le concert « Peace and Love ».
 - La gestion des déchets, le tri sélectif, le recyclage du papier pour une association. (ex : utilisation du r/v, tri en salle des profs, en atelier, administration).
- Mettre des photographies et des articles sur le site du lycée.
- Mettre à jour régulièrement.

4.1.2 Envisager un projet de classe pour :

- Créer une revue de presse et des onglets concernant toutes les actions réalisées au lycée.
- En respectant le droit à l'image, en expliquant aux parents lors de la réunion de juin, l'intérêt du droit à l'image (actuellement une vingtaine d'élèves n'ont pas signé).

4.1.3 Améliorer la gestion des mini-stages :

- Préparer des documents actualisés, des outils pour améliorer l'accueil des élèves en mini-stage.
- Réaliser des temps d'information dans les collèges (attention aux doublons).

4.1.4 Proposer des actions :

- Nettoyage des plages (solliciter l'aide de partenaires locaux : Hyper U, Leclerc), des actions de citoyenneté (solidarité, développement durable).
- Participer au « Challenge des lycées professionnels » de Notre Dame de Monts (char à voile, véhicule électrique, véhicule radiocommandé) pour présenter les travaux réalisés au sein du lycée ou à un autre challenge à imaginer (qui tourne autour de la production des élèves et de sa valorisation et met en avant l'esprit d'équipe, de cohésion et de compétition).

4.2– Au niveau des entreprises partenaires et des branches professionnelles

4.2.1 Informer les familles :

- Préciser l'importance du stage aux parents (lors de la réunion de juin).
- Rappeler l'intérêt de chercher le plus tôt possible le lieu de stage.
- Expliquer les difficultés pour pérenniser les lieux de stage quand un élève a un comportement inadapté en stage.

4.2.2 Mettre en avant la réalisation du PRAP pour tous les élèves du lycée auprès des entreprises extérieures :

- Diffuser l'information sur le site du lycée.
- Informer les entreprises.

4.2.3 Développer les relations avec les tuteurs des entreprises :

- Inviter les tuteurs de stage ou les entreprises à la matinée des portes ouvertes pour évoquer le métier avec les futurs élèves.
- Aller sur les lieux de stage quand un élève a des soucis, pour préserver les relations et conserver les lieux de stage.
- Favoriser les rencontres entre les professionnels et les élèves (lors de la réunion de juin).
- Créer un document commun aux formations reprenant les attentes des professeurs.
- Organiser une rencontre entre les professionnels et les professeurs pour échanger sur les critères communs de la professionnalisation, par exemple le vendredi soir.
- Imposer la réalisation d'un rapport de stage et la transmission aux tuteurs de stage.
- Mettre en place un document avec les coordonnées du lycée, du professeur principal, des parents pour inciter les professionnels à avertir des absences et des dysfonctionnements des élèves.

4.2.4 Occuper une place au sein du CLEE (Comité Local Education Economique) :

- Prioriser la participation du chef d'établissement et du chef de travaux.

4.2.5 A envisager :

- Une intervention concernant « *la gestion des adolescents* ».
- La mise en place d'un marché biologique.
- L'adressage de la plaquette du lycée dans les CIO.
- L'organisation d'une journée en entreprise (jardinerie par ex.), une fois par trimestre pour pratiquer, mettre en rayon,...

4.3– En direction des familles et des élèves

4.3.1 Associer dès que possible les familles :

- Développer la réunion de rencontre avec les parents en juin :
 - Favoriser la chaîne d'inscription.
 - Présenter l'intérêt de participer aux conseils de classe, au conseil d'administration.
- Renforcer la diffusion du « Couz'info » en l'adressant par mail (pronote).
- Repenser la cérémonie de la remise des diplômes (favoriser le self comme lieu de réception) :
 - Inviter les tuteurs de stage
 - Inviter les anciens élèves